

**UNION DES RETRAITÉS DE L'ÉTAT DE VAUD**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**SALLE DE SPECTACLES DE RENENS**  
**MERCREDI 13 MARS 2019**

Invités présents à cette 76<sup>ème</sup> Assemblée Générale :

- Monsieur Olivier Golaz, conseiller municipal, responsable des services à la population, informatique et de la sécurité publique, qui représente la Municipalité de Renens
- Monsieur Claude Castella, responsable clientèle du Service gestion des institutions de prévoyance autonomes de Retraites Populaires qui représente ici la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud
- Monsieur Michel Berney, membre du Conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud
- Monsieur David Jeanquartier, Président de la Fédération des sociétés de fonctionnaires et des associations du parapublic vaudois (FSF) accompagné de
- Madame Anne Papilloud, Secrétaire Générale de la FSF
- Monsieur Olivier Gudit, représentant de l'UREV à l'Assemblée des délégués des assurés de la Caisse de pensions
- Messieurs Jean-Paul Hermann et Robert Vaucher membres d'honneur de l'UREV
- Mesdames et Messieurs les anciens membres du Comité de l'UREV
- Madame Danièle et M. Numas Vuagniaux, de la Maison Vuagniaux Voyages SA à Yvonand
- Monsieur Blaise Villa, Rédacteur en chef du Journal Générations

Le président ouvre la séance à 14h35 devant 108 personnes.

Il informe que le Gouvernement vaudois sera représenté par Madame Nuria Gorrite, Présidente du Conseil d'Etat et Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines. **Son allocution figure à la fin de ce procès-verbal.**

Monsieur Olivier Golaz adresse quelques mots de bienvenue au nom de la Municipalité de Renens.

## **1. Adoption de l'ordre du jour, signature de la liste de présence**

Les listes de présence sont en circulation pour signatures.

L'ordre du jour a été communiqué dans le « Bulletin d'information » No 54. Aucune modification à ce document n'a été souhaitée par courrier ou courriel. Cependant, le caissier, M. Georges Borno, demande un changement. Il s'agit pour lui de présenter le budget qui est au point 6) après son rapport au point 5 a). Pour la forme, il est demandé si quelqu'un désire faire une autre adjonction ou une remarque. Ce n'est pas le cas et il est accepté à l'unanimité.

58 membres ont excusé leur absence aujourd'hui.

Le comité se joint au président pour adresser des vœux de prompt rétablissement et des pensées affectueuses à tous les membres qui, pour diverses raisons, n'ont pas pu venir à cette assemblée.

Afin d'honorer la mémoire des 122 membres de l'UREV disparus en 2018 et jusqu'à ce jour une minute de silence est observée.

## **2. Désignation des scrutateurs**

Deux personnes ont accepté leur fonction et sont remerciées.

### **3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de l'UREV du 14 mars 2018**

Le procès-verbal de notre dernière assemblée, sous forme de résumé, a été transmis par l'envoi du "Bulletin d'Information" No 51 de juin 2018. Il figure dans sa version intégrale sur notre site internet. Il a été établi par la responsable du secrétariat Mme Monika Mosbahi.

Personne n'en demande la lecture et il ne fait l'objet d'aucune remarque.  
Il est accepté avec une abstention. Remerciements à son auteure.

### **4. a) Rapport sur l'activité du comité durant l'exercice écoulé / Mars 2018 - Mars 2019**

Au 31 décembre 2018, l'Union des retraités de l'Etat de Vaud avait un effectif de 4827 membres, soit une diminution de 30 personnes par rapport à l'année d'avant.

Pour information, nous comptons 1'270 membres de plus de 80 ans.

299 nouveaux pensionnés ont adhéré à l'UREV en 2018

122 membres sont décédés

113 ont démissionné pour divers motifs

84 ont été exclus pour non-paiement de la cotisation après rappels, ou pour adresse inconnue

103 membres âgés de plus de 80 ans sont au bénéfice de l'exonération de la cotisation, en vertu de l'article 11, lettre b de nos statuts.

Une fois n'est pas coutume, le doyen de l'UREV est un homme. Il s'agit de M. Marcel Grandjean, domicilié à Genève, né le 22 février 1914, qui a eu 105 ans, alors que Mme Jacqueline Chessex, habitant à Lausanne, les aura le 23 juillet prochain.

Mme Claire Sartori, à Ecublens/VD, née le 23 janvier 1915, a 104 ans.

Deux dames sont nées en 1916 et auront 103 ans : il s'agit de Mme Suzanne Mamin, à Blonay, le 29 mai et Mme Hélène Guisan, à Lausanne, le 16 novembre.

Enfin, nous aurons deux nouveaux centenaires, à savoir, Mme Pierrette Blanchet le 11 juillet et M. Roger Aubert, le 27 septembre prochains.

---

Avant de donner plus de détails, sur la composition du comité qui a œuvré durant l'année écoulée, le président précise que tous les membres étaient présents à toutes les séances durant l'année 2018.

Il adresse ses sincères remerciements à toutes ces dévouées personnes qui n'ont pas hésité à se déplacer ponctuellement ou à l'improviste, à modifier des dates de vacances, à répondre au téléphone et à des messages, même depuis l'étranger et n'importe quel jour de la semaine.

A la présidence, Christian Chauvy qui a encore et toujours la chance de pouvoir être à la tête d'un comité composé de personnes particulièrement bien intégrées à leur place et qui font des merveilles pour le bon fonctionnement de l'UREV.

Il a conduit les séances de comité et coordonné les nombreuses activités de ses membres.

Simultanément, il a tenu à jour le site internet [www.urev.ch](http://www.urev.ch) en essayant d'y implanter régulièrement des articles intéressants, utiles ou divertissants, ainsi que des dates de manifestations diverses.

Il a programmé les envois des 650 newsletter aux abonnés de notre journal sur ce support.

Il a représenté l'UREV lors d'une séance d'information aux futurs retraités organisée par la FSF en janvier.

Il a accompli son mandat de représentant de l'Association lors des séances au Comité Central de la FSF. Et pour terminer, c'est comme représentant de l'UREV à l'Assemblée des délégués des assurés de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud qu'il a siégé à deux reprises.

Le vice-président, Georges Bornoz, caissier de l'UREV.

Notre argentier a inlassablement poursuivi son travail de gestion des membres. Le système comptable qu'il utilise lui permet d'établir la liste exacte et complète des 4827 membres de notre Association pour l'envoi du journal. Mais aussi bien sûr de tenir à jour le paiement des cotisations et des demandes d'exemption, ainsi que d'envoyer les rappels ou encore du courrier si nécessaire. Il a ordonné et contrôlé le paiement de toutes nos factures et a régulièrement renseigné le comité sur la situation financière de la société.

Il a adressé les sincères condoléances du comité aux familles qui ont eu la douleur de perdre une personne affiliée à l'UREV.

Il a suivi la saga de la « Commission du 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'UREV », rebaptisée opération horloge.

Georges Bornoz est aussi représentant de l'UREV à l'Assemblée des délégués des assurés de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

Membre du comité, Mme Monika Mosbahi, responsable du secrétariat, de la promotion de l'UREV et des relations avec les familles.

Très active et appliquée, elle gère cette activité avec une aptitude remarquable. Son engagement et sa totale implication dans nos affaires font partie du succès de notre association. Elle a préparé pour l'expédition quelque 1'200 enveloppes contenant des documents de propagande pour adhésion à l'UREV, qui sont ensuite adressées, fermées et envoyées par Retraites Populaires, comme le prévoit la convention. Elle a adressé les vœux du comité aux anniversaires des octogénaires et ainsi de suite tous les cinq ans.

Mme Mosbahi a donné suite à toutes les demandes d'adhésion et aux questions diverses.

Elle a également répondu à de nombreux courriers, appels téléphoniques ou messages informatiques en relation avec le soutien aux familles.

Membre du comité, M. Michel Berney, conseiller auprès du comité et chargé de mission. Mais, tout d'abord membre du conseil d'administration de la CPEV. Malgré cette importante charge, il a été présent à toutes nos séances de comité. Il a fonctionné comme secrétaire aux procès-verbaux lors des assemblées de comité. Il nous a été d'un grand soutien grâce à son expérience et à son calme naturel. Il a su nous éclairer de son savoir pour nous diriger chaque fois vers les bonnes décisions.

Notre caissier l'a orienté sur le fonctionnement de son programme comptable pour un remplacement éventuel.

Membre du comité, M. Thierry Froidevaux, responsable des courses et de l'édition du Bulletin d'information.

Le comité doit reconnaître une chose : l'année 2018 a été celle de Thierry Froidevaux. Il a poursuivi la conception de notre journal tel qu'il est distribué, avec ses comptes-rendus, photos et articles très intéressants. Très professionnel, donc pointilleux, il est toujours à la recherche de nouveautés et de bonnes idées. Alors, dans un souci de cohérence, il a convaincu le comité d'instaurer une nouvelle identité graphique pour tous les documents de l'UREV, afin de les personnaliser et de faciliter notre travail de secrétariat. D'autre part, il s'est activé pour la préparation des deux courses de 2018.

Plus encore, il a planché sur la création d'une plaquette offrant des avantages aux membres de l'UREV, que vous avez tous reçue avec votre carte de membre et la cotisation pour 2019.

### **Activités réalisées par les membres du comité de mars 2018, à ce jour :**

Quelques chiffres, uniquement pour information, car les contacts entre les membres du comité par téléphone, whatsapp ou messagerie électronique sont quasi journaliers et ne peuvent pas être quantifiés.

### **Activités tout d'abord, à l'interne :**

Séances de comité : 11 rencontres

Séances de comité restreintes

avec le caissier : 6 séances

ou la secrétaire : 4 séances

Problèmes familiaux à caractère financier : 3 interventions

Les séances, téléphones, réunions, déplacements pour les signatures de contrat et tous les messages concernant la plaquette n'ont pas été chiffrés car ils ont été trop nombreux.

### **A l'externe :**

Comité Central de la FSF : 10 séances

Assemblée ordinaire des délégués de la FSF, le 13.06.2018 à Lutry

Opération Horloge :

réception par le Bureau du Grand Conseil: 2 séances

un déplacement à la Vallée de Joux

Séance d'information avec FSF aux futurs retraités

Assemblée des délégués des assurés de la CPEV : 2 séances

Le comité incorpore a reçu la Commission de gestion et de vérification des comptes, qui a effectué le contrôle des livres le 11 janvier 2019, à Lausanne. Au vu de la situation actuelle dans notre pays ces derniers temps, ils ont vérifié avec beaucoup d'attention les notes de frais des membres du comité et ils en sont remerciés.

### **Le résumé des changements survenus dans le courant de l'an passé au sein de la FSF, lu par Mme Monika Mosbahi, figure à la fin de cet écrit.**

Le président remercie tous les membres du comité pour leur disponibilité, leur amitié et leur soutien indéfectible durant cette année qui n'a pas toujours été aussi facile que l'on pourrait croire.

Les deux courses de 2018 ont eu lieu par beau temps. Les déplacements en car étaient organisés par la Maison Vuagniaux Voyages, à Yvonand.

Tout d'abord celle d'été au Fort de Bard, le 20 juin 2018, qui a permis de visiter cette imposante forteresse. Compte rendu et photos dans le Bulletin d'information No 52  
Puis celle du 19 septembre 2018, dont le but était la visite guidée de l'Ecole de police, à Savatan. Compte rendu et photos dans le Bulletin d'information No 53

Courses à venir :

Dans le but de poursuivre sur un élan de nouveautés, la prochaine course d'été se déroulera sur deux jours. Visite du Musée des pompiers à Lyon et croisière nocturne.

Le président souhaite que cette nouvelle formule d'une course de deux jours rencontre le succès.

### **75<sup>ème</sup> anniversaire de l'UREV – Opération « Horloge »**

Comme expliqué l'an passé, c'est un article paru dans la presse qui a été le déclic pour définir ce cadeau et le comité a pris contact avec le Bureau du Grand Conseil, pour proposer que l'UREV offre une horloge, à installer dans la salle du Grand Conseil Vaudois. Votre comité a alors été reçu par ce bureau, qui a accepté notre proposition. C'est l'Ecole Technique de la Vallée de Joux qui a été chargée de préparer un projet. Le budget total de celui-ci se monte à Fr. 149'900.- pour la création d'un prototype et d'une pendule. Ceci

comprend la main-d'œuvre (Fr. 44'300.-) pour un maître horloger et un apprenti dessinateur en construction microtechnique de 4<sup>ème</sup> année qui collabore avec le constructeur afin de réaliser les plans de détails de la pendule. Le solde est destiné aux 42 composants présents dans la conception de la pendule avec le système de remontage, celui des masses du poids moteur en tungstène, les palettes en rubis synthétique ou la tige de balancier, entre autres.

Le 21 février dernier, une délégation a été reçue par le Bureau du Grand Conseil et nous avons pu prendre connaissance, avec satisfaction, des dernières avancées avec présentation des dimensions (1,80 m. pour 80 kg) et de l'emplacement prévu dans la Salle du Grand Conseil.

Prochaine étape en juin à l'École Technique de la Vallée de Joux pour constater l'avancée des travaux.

Le président tient à confirmer que l'UREV, à l'origine de cette opération, sera à sa conclusion. Elle sera de toute façon associée à la conférence de presse qui annoncera la nouvelle et présente lors de son inauguration officielle avec une mention sur une plaque.

#### **4. b. Objectifs 2019**

Suivre l'évolution des travaux concernant l'horloge du Grand Conseil.

Vérifier la mise en œuvre des nouveautés et avantages offerts aux membres de notre Association.

La mise sur pied d'une conférence en cours d'année, sur un thème concernant les seniors est envisagée par le comité, dans le cadre de la promotion de l'UREV.

L'UREV, qui est un partenaire reconnu par la CPEV se doit d'avoir un comportement irréprochable lors de la préparation des démarches à faire pour la demande d'une amélioration financière.

La parole est donnée à M. David Jeanquartier, Secrétaire Général de la Fédération des sociétés de fonctionnaires et des associations du parapublic vaudois (FSF).

**L'exposé de M. Michel Berney sur la CPEV figure à la fin de ce procès-verbal.**

La parole est maintenant donnée aux membres de l'assemblée.

M. Robert Lehmann et Mme Geneviève Wehlan prennent la parole pour faire part de leurs inquiétudes concernant les retraites et l'indexation des rentes.

### **5. Comptes 2018**

#### **5. a. Rapport du caissier**

Les comptes de l'exercice 2018 ont été publiés dans le dernier « Bulletin d'Information ».

Ils sont présentés et commentés par le caissier, M. Georges Borno.

#### **5.b. Présentation du budget 2019**

Le caissier a fait paraître le budget 2019 également dans le "Bulletin d'information" No 54.

#### **5. c. Rapport de la Commission de gestion et de vérification des comptes**

Madame Angela Pfister, présidente et première vérificatrice, lit le rapport de vérification des comptes.

### **6. Comptes 2018**

#### **6. a. Adoption des comptes 2018**

Les comptes de l'exercice 2018 tels que présentés sont acceptés avec une abstention.

## **6. b. Adoption du budget 2019**

Le budget 2019 tel que présenté est accepté avec deux abstentions.

## **6. c. Décharge au caissier, au responsable des courses et au comité**

La décharge au caissier, au responsable des courses et au comité est acceptée à l'unanimité.

## **7. Fixation de la cotisation 2020**

Le président relève que les frais engendrés par les impressions du Bulletin d'information, de la nouvelle plaquette de promotion ainsi que de la nouvelle ligne graphique sont valables pour plusieurs années. Nous collaborons avec la Fondation BVA au Mont-sur-Lausanne et l'Imprimerie Bordin SA à Assens, qui sont des partenaires sérieux et fiables, bien implantés dans notre région.

Au regard des comptes 2018, du budget 2019, qui viennent d'être présentés et acceptés, le comité de l'UREV propose une augmentation de la cotisation annuelle, qui passera de Fr. 25.- à Fr. 30.- dès 2020.

Une augmentation de la cotisation annuelle de Fr. 25.- à Fr. 30.- est acceptée avec huit avis contraires et trois abstentions.

## **8. Election d'un membre suppléant de la Commission de gestion et de vérification des comptes**

Mme Angela Pfister, habitant Les Mosses, quitte ce jour sa fonction de présidente et de première vérificatrice de la Commission de gestion et de vérification des comptes. Elle est remerciée pour sa disponibilité sa rigueur et sa précision pour la tâche confiée, accomplie au plus près des intérêts de la collectivité.

C'est M. Alfred Dupraz, de Vevey, qui accède au siège de président et premier vérificateur des comptes. Il sera secondé par Mme Yvette Burgat, de Morges, et c'est Mme Eliane Aubert qui passe de suppléante à membre de la commission.

Pour accompagner Monsieur Alain Vuistiner, élu l'an passé, c'est Mme Sylviane Ansermoz, qui est élue membre suppléant par acclamation.

## **9. Propositions individuelles**

Le président n'a reçu aucune proposition individuelle.

Le comité, toujours dans le même esprit novateur, vous propose de tenir notre assemblée générale le **mardi 17 mars 2020**, dans la Salle de Spectacle de Renens qui a déjà été préréservée.

## **10. Divers**

M. Jean-Pierre Lecoultre relève que le son est particulièrement excellent dans cette salle et remercie les techniciens et le comité.

M. Raymond Séchaud demande comment faire pour être exonéré du paiement des cotisations.

## FINAL

Le président clôt l'assemblée à 16 h 15.

« Mesdames et Messieurs, nous arrivons au terme de cette assemblée. Elle s'est déroulée comme à l'accoutumée, dans le calme et la sérénité. Tous les propos entendus sont utiles et seront étudiés par votre comité. Vous avez une fois encore démontré la confiance que vous accordez aux personnes qui s'investissent pour vous représenter. Mille mercis à vous tous, membres de l'UREV. Que le bonheur, la satisfaction et surtout la santé soient les compagnons de votre avenir.

Pour ma part, j'aimerais continuer à croire que les politiciens qui vont s'engager prochainement le feront afin de nous rendre la vie plus belle et pas uniquement par amour du pouvoir et de l'argent. »

Enfin, pour respecter la tradition, les membres sont invités à la séquence dinatoire toujours agrémentée de produits sucrés.

La responsable du secrétariat : Monika Mosbahi

Exposé de M. Michel Berney :

Il brosse rapidement l'état de la situation de la caisse, en précisant, en remarque liminaire, que les comptes 2018 ne sont pas encore audités et validés par le Conseil d'administration. Ce sera chose faite au mois de mai, avant l'assemblée des délégués.

L'année 2018 a été marquée par une grande volatilité des marchés boursiers qui ont impacté sévèrement les résultats de la caisse. A l'instar des autres caisses publiques et privées, qui afficheront des résultats négatifs de l'ordre de -3.5%, la CPEV bouclera probablement avec un résultat de -3.1 ou -3.2 %.

Le début de l'année 2019 est plutôt encourageant. Si la situation économique continue dans la tendance des premiers mois, le résultat en fin d'année pourrait être positif. Mais les tensions internationales, Brexit, guerre économique entre la Chine et les USA, pourraient avoir encore un impact négatif sur nos performances. La fortune de la Caisse s'élève à plus de 12 milliards de francs. Le taux de couverture, qui doit atteindre 80 % en 2052 avoisine les 70 %.

La caisse est attentive au respect des tendances actuelles relatives aux investissements durables, critères sociaux, écologiques et de gouvernance. Elle dispose d'une charte disponible sur le site Internet de la Caisse qui présente celle-ci ainsi que la liste des entreprises exclues de ses investissements.

Le WWF a réalisé une enquête auprès des 20 plus grandes caisses de pensions de Suisse sur le thème du développement durable. La CPEV se situe dans le peloton de tête.

La caisse est propriétaire de plus de 7000 logements et cherche toujours à développer son patrimoine immobilier. Elle investit au-delà des frontières cantonales, dernier en date, dans le canton de Bâle campagne. Un mot sur un bâtiment emblématique en fin de construction, Vortex sur la commune de Chavannes près Renens, un investissement de 156 millions, destiné à accueillir des étudiants de l'Université et des hôtes académiques dans près d'une centaine de logements. Les premiers utilisateurs seront les athlètes et accompagnants des Jeux Olympiques de la Jeunesse qui se dérouleront essentiellement dans le canton de Vaud au mois de janvier 2020.

## Résumé FSF :

En 2018, au sein de la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires et du Parapublic Vaudois (FSF), il y a eu quelques changements dont voici la chronologie :

En février, M. Jérôme Farine a annoncé qu'il ne se représentera pas après 4 ans à la présidence de cette association. Ensuite, M. Cyril Perret a donné sa démission pour le 31 août après 8 ans passés à la FSF en tant que Secrétaire Général.

Les délégués de l'UREV étaient présents en nombre lors de l'assemblée des délégués qui s'est tenue le mercredi 13 juin 2018 à Lutry, où un nouveau président a été élu pour un mandat de deux ans. Il s'agit de M. Alexandre Cavin, membre de l'Association des Surveillants Permanents de la Faune. Il a la lourde charge de poursuivre le travail accompli jusqu'ici par la Fédération, constituée de 17 associations représentatives de 11'000 membres issus des différents secteurs de la Fonction publique.

Pour trouver un successeur à M. Cyril Perret, une annonce a paru dans 24 Heures puis, après une première sélection, l'audition de trois candidats a fait l'objet d'une séance à laquelle Christian Chauvy a participé. Pour avoir précisé qu'elle était attirée par le fait de concilier le travail syndical et associatif au sens large de la fonction publique, c'est Madame Anne Papilloud qui a su convaincre les membres du Comité Central et qui a été engagée comme Secrétaire Générale.

## Intervention de Madame Nuria Gorrite :

La Présidente du Conseil d'Etat a d'emblée relevé son profond respect pour notre association et l'importance que celle-ci revêt au terme d'une carrière, lorsque sonne l'heure de quitter son emploi et que le risque est grand de perdre une partie de son réseau d'amis et de collègues. L'UREV peut aider à se tenir au courant, à maintenir des contacts et à développer des loisirs.

Madame Gorrite a rappelé que l'Etat de Vaud est à la fois un employeur et un service public. Elle explique que l'année 2019 sera une année importante car les effets du programme de législature devraient commencer à se voir.

Le Canton de Vaud se porte bien, mais se trouve confronté à des défis face à une Europe en crise. En France, la colère populaire des gilets jaunes, des problèmes également en Hongrie, en Pologne, en Italie, les inquiétudes liées au Brexit... Au milieu de tout cela, notre canton, comme un certain petit village, résiste... Cependant, nous savons que cela peut changer et Madame Gorrite évoque les crises auxquelles nous avons été confrontés dans le passé : le chômage, les plans d'austérité, Orchidée et Bossard consultant... Nous ne voulons pas revivre cela car les premières victimes sont toujours les pauvres et ensuite les fonctionnaires.

Elle rappelle que le maintien de l'emploi est une priorité (actuellement plus de 24'000 postes de travail). Ce canton doit maintenir son attractivité et se montrer exemplaire en offrant de bonnes conditions de travail : salaire minimum à Fr. 4'000.- dès le 1<sup>er</sup> juillet, avec 70% de femmes à l'Etat, beaucoup vont en bénéficier. La volonté d'instaurer une véritable égalité salariale est très fermement affichée.

Ensuite la Présidente du Conseil d'Etat aborde la politique fiscale avec la fin des exonérations et autres régimes spéciaux. La vitalité économique est bonne mais il faut être attentif à la redistribution des richesses et ceci se trouve dans le programme de législature : augmentation des subsides à l'assurance maladie dont les primes ne doivent plus dépasser le 10% du revenu, Fr. 50.- de plus d'allocations familiales.

Madame Gorrite rappelle la décision du gouvernement de tendre vers une prospérité durable et partagée, mais également de travailler au développement et au respect de l'environnement. L'ambition actuelle est la mise sur pied d'un plan climat, parvenir à l'abaissement des gaz à effet de serre, investir dans les transports publics...

Notre gouvernement s'engage à maintenir l'unité et une institution forte sans oublier qu'elle survit grâce aux hommes et aux femmes qui ont trouvé des compromis dynamiques.

En ce qui concerne le futur, la Présidente du Conseil d'Etat rappelle les défis à venir face au vieillissement de la population, à la transition numérique entre autres. Il faut que les prochaines générations trouvent aussi leur place dans ce canton.

Madame Gorrite termine en rappelant combien le tissu associatif est fondamental pour l'être humain. Après cet exposé, la Présidente du Conseil d'Etat répond encore à quelques questions et prend le temps de discuter et de se prêter avec beaucoup de gentillesse à une séance selfie avec plusieurs membres de l'assemblée.